



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION FONCIER 2022

AVIS PUBLIC est donné par la présente, aux contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, à l'effet que le rôle de perception foncier pour l'année 2022 est complété et déposé au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier, localisé à l'Édifice municipal au 208, 2^e Avenue.

L'envoi des comptes de taxe foncière sera fait le ou vers le 14 janvier 2022 et ces comptes sont payables comme le stipule la loi, c'est-à-dire trente (30) jours après la date d'envoi, soit le 15 février 2022.

Les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 3 février 2022 devront communiquer avec le service de perception de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Le rôle de perception foncier est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Lac-Etchemin, ce 11^e jour de janvier 2022.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA